

<p>Collectif Anti-Vandalisme de Paris</p> <p>Vivre le Marais ! Association régie par la loi de 1901</p>	<p><b>Monsieur Emmanuel Grégoire</b> Premier Adjoint à la Maire de Paris Hôtel de Ville de Paris - 75004 Paris</p> <p><b>CC : Colombe BROSEL</b> Adjointe à la maire de Paris en charge de la propreté de l'espace public</p> <p><b>CC : Nicolas NORDMAN</b> Adjoint à la Maire de Paris en charge de la sécurité et de la police municipale.</p> <p><b>CC : Karen TAÏEB</b> Adjointe à la Maire de Paris en charge du patrimoine.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Objet : Lutte contre le vandalisme et les graffitis à Paris.

Ref : D257-2021, Réponse à votre lettre du 19 novembre 2021

Cher Monsieur le Premier Adjoint,

C'est au lendemain des magnifiques journées du patrimoine que nous vous écrivons en suite à la lettre que vous nous avez adressé il y a maintenant presque un an, en réponse à la vive inquiétude de notre Collectif (qui compte près de 1 500 parisiens maintenant) inquiets de l'inexorable expansion du vandalisme, de son impact sur notre ville et nos vies en général. Ces journées nous ont rappelé, si besoin est, à quel point le patrimoine de Paris est exceptionnel et unique au monde, mais aussi à quel point il est fragile et doit être protégé par tous et toutes contre ceux qui ne le respecte pas.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre réponse que nous apprécions. Nous sommes satisfaits de voir que le sujet du vandalisme est effectivement pris au sérieux. Nous avons attendu pour vous répondre car nous souhaitions voir la nature et surtout l'efficacité des actions que vous indiquez vouloir mettre en place dans votre courrier :

*« Notre objectif n'est pas de nous arrêter à des actions d'effacement et de nettoyage : nous souhaitons également renforcer nos actions préventives. Nous avons ainsi mis la lutte contre ces incivilités dans les priorités de la nouvelle Police Municipale...Nous travaillons, en parallèle avec le Procureur de la République pour mener des poursuites contre les auteurs de graffitis reconnus comme multirécidivistes »*

Quelques temps plus tard, fin mars 2022, nous apprenions par voie de presse (Le Parisien) la présentation de votre plan pour endiguer ce fléau avec principalement ces trois mesures :

- Augmentation des moyens et effectifs dédiés au nettoyage ;
- Dépôt de plainte contre certains « serials graffeurs » ;
- Encourager les copropriétés affectées à porter également plainte.

Nous saluons les efforts et les moyens supplémentaires pour nettoyer plus rapidement et plus massivement les tags. La différence est nette, les délais d'intervention sont réduits et nous le voyons. Cependant, et vos équipes de nettoyage vous le confirmeront, **ces efforts sont malheureusement vains.**

En effet, les tags réapparaissent aux mêmes endroits très rapidement après et souvent en pire. C'est même un service rendu aux nouveaux taggeurs que d'avoir nettoyé les précédents graffitis de leurs « rivaux » pour leur permettre de récupérer le terrain. Il n'est pas rare de voir des endroits nettoyés des dizaines de fois en quelques mois et redégradés tout autant. Pire encore, nous constatons que les vandales « se vengent » d'une certaine manière de cette augmentation du nettoyage :

- Ils taguent plus haut, et maintenant de façon incontrôlée, et tout y passe : volets, pignons d'immeubles, toitures, gouttières ...etc et bien sûr monuments historiques ;
- Ils taguent plus fréquemment, de manière massive, comme nous le montrons en pièce jointe avec par exemple cet individu « SIX SAX » qui a littéralement massacré des rues entières chaque jour et qui ne s'est arrêté que quand il a été finalement interpellé en flagrant délit par la BEI comme rapporté ici:

<https://vivreleamarais.typepad.fr/blog/2022/06/le-tagueur-en-serie-six-sax-epingle.html>

- Ils taguent des commerces et des portes de copropriétés difficiles à nettoyer avec des dommages innombrables, ils gravent même carrément leurs tags sur les vitrines des commerces et les rayent également, le nettoyage est alors inefficace et seul un changement de vitre est possible, vous pouvez imaginer le cout pour les commerces ;
- Ils dégradent de façon systématique tout le mobilier urbain : poubelles, sanisettes, boites aux lettres, abris-bus, arbres, entrées du métro, bancs, panneaux de signalisation, lampadaires...etc.

Nous souhaitons par ailleurs reprendre quelques-unes des déclarations et les commenter :

*« La mairie veut également frapper de manière préventive en encourageant les syndicats de copropriété à porter plainte et en constituant des dossiers transmis à la justice pour l'identification et la sanction des auteurs de ces méfaits. »*

➔ Vous savez très bien que les copropriétés le feraient si seulement cela servait à quelque chose. Les policiers n'ont aucunement le temps de s'occuper de ce type de type délit et les sanctions éventuelles (rarissimes) d'une justice débordée sont négligeables. En attendant elles subissent des dégâts de milliers d'euros dans certains cas.

*« Selon Emmanuel Grégoire, ils seraient quarante, peut-être cinquante, responsables d'une grande partie des tags dans la capitale. »*

➔ C'est évidemment inexact et nous espérons que vous n'essayez pas ici de minimiser l'ampleur du problème, car la réalité pour nous observateurs du quotidien c'est que le nombre est bien supérieur à **un millier de graffeurs réguliers** dans notre ville et en constante augmentation avec des nouveaux arrivants apprentis vandales qui veulent rejoindre ce club débile. Ce volume énormissime de vandales actifs, nous ne le voyons pas dans d'autres capitales européennes et c'est un triste record dont Paris se passerait bien.

*« Pour l'exemple, l'équipe municipale a présenté trois signatures « Houtre », « TFR » et « Sery » qui proviendraient de deux tagueurs, responsables de près de 550 tags dans le 5e arrondissement, pour un coût total de nettoyage de 55.000 euros. Leurs dossiers sont maintenant dans les mains du parquet, à qui la mairie de Paris demande que « des poursuites soient engagées ».*

- La ville se repose sur le procureur, la police nationale et le système judiciaire pour arrêter les vandales. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que cela sera un échec total. Les policiers ne passeront jamais le temps nécessaire pour arrêter les vandales, ils ont d'autres crimes plus graves à traiter. La justice, s'il y avait besoin de le rappeler, est complètement noyée sous les affaires. S'ils agissent, les vandales seront convoqués des mois, voire des années plus tard pour finalement écoper d'amendes dérisoires. Tout ça pour ça...

En conséquence, les mesures annoncées **sont insuffisantes et insatisfaisantes**. Plus que jamais, nous vous implorons de passer « au braquet supérieur » dans cette lutte, car la situation est dramatique, la ville est détériorée, son image et patrimoine abimées, les habitants et commerçants sont à bout et l'impunité des vandales est totale. A l'aube des jeux olympiques ou nous allons accueillir le monde entier, nous devons, vous devez agir.

### **Ainsi, nous demandons l'application de ces mesures précises :**

1. Mise en place d'une brigade spécialisée au sein de la Police Municipale, entièrement dédiée à la lutte contre les tagueurs/graffeurs/vandales. Le problème est massif, tous les quartiers de la capitale sont désormais touchés, et le vandalisme se répand comme un cancer sur toute la ville. Il nécessite donc une approche et une équipe particulière. Nous ne demandons pas, comme le caricature Monsieur Nicolas NORDMAN, que soit mis « *un policier derrière chaque tagueur* », nous demandons une brigade de 5 à 10 agents, par exemple, formés au flagrant délit et à ce type d'incivilités. Il s'agit probablement des crimes les plus faciles à combattre car les auteurs reviennent systématiquement pour dégrader aux mêmes endroits ! (y compris juste devant l'Hôtel de Ville ou les panneaux des poubelles Big Belly sont dégradés toutes les semaines et doivent régulièrement être changés suite au vandalisme). Il est donc incompréhensible pour nous que cela puisse perdurer de la sorte. En reconquérant le terrain perdu quartier par quartier, les vandales sanctionnés communiqueront très vite au sein de leur communauté sur la fermeté de la municipalité et s'arrêteront. Même 135 euros à payer maintenant feront plus de mal à ces individus qu'une éventuelle plainte qu'ils afficheront comme un badge d'honneur. Les récidivistes pourront eux être poursuivis au pénal. Le combat prendra du temps, mais il ce sera bien plus efficace, moins couteux et plus écologique pour la ville que de repeindre sans cesse et désespérément sur les milliers exactions commises chaque semaine. Nous connaissons les difficultés de recrutement et budgétaire actuelles, le problème du travail de nuit (nécessaire ici) mais nous insistons pour que cela soit à minima prévu dans vos plans et mis en place dès que possible.
2. La signature par la ville de Paris d'une convention avec le Procureur de Paris pour obtenir des pouvoirs de sanction sur la base de transactions avec les individus pris en flagrant délit. La loi le permet et cela a été fait dans d'autres villes de France comme Suresnes (voir le lien ci-dessous). N'outsourcez pas le règlement du problème à un système incapable de le gérer, c'est un enjeu et problème local et donc la responsabilité de la ville. Il faut agir au moment des délits, pas attendre de constater des centaines d'exactions pour déposer des plaintes qui n'ont absolument aucun effet dissuasif.

[https://actu.fr/ile-de-france/suresnes\\_92073/a-suresnes-une-nouvelle-procedure-pour-mieux-lutter-contre-les-incivilites-et-alleger-la-justice\\_51033136.html](https://actu.fr/ile-de-france/suresnes_92073/a-suresnes-une-nouvelle-procedure-pour-mieux-lutter-contre-les-incivilites-et-alleger-la-justice_51033136.html)

*« Accélérer la réponse pénale tout en évitant des procédures souvent longues, tel est l'objectif de ces deux conventions. Elles ont pour but de proposer aux personnes responsables d'un préjudice à l'encontre de la ville, comme des dégradations de matériels, des dépôts sauvages ou encore des graffitis, une réparation financière ou des travaux d'intérêt général (TIG) au profit de la commune sans avoir à passer par la justice. »*

3. Que la ville assure désormais le nettoyage des graffitis en hauteur (au-delà des 4m) car les vandales ont en fait une priorité désormais, y compris en sollicitant les copropriétés affectées pour les aider au nettoyage. Cette tendance au tag en hauteur prend une tournure inquiétante et les équipes de nettoyage doivent faire vite pour repeindre sinon ils se multiplient alors aux mêmes endroits.

Les "quality-of-life crimes" comme les appellent les américains sont ceux qui comptent le plus pour les parisiens car ils les touchent au plus près de leur quotidien. La non-action conduit à la frustration des citoyens, qui les conduit à voter pour les partis les plus extrêmes qui leur vendent leur capacité à agir contre les voyous. Nous ne voulons pas de cela pour notre ville. Nous avons par exemple été approchés par un collectif de 300 commerçants tellement exaspérés par les incivilités et dégradations répétées qu'ils subissent qu'ils souhaitaient attaquer la Mairie de Paris dans le cadre d'une action de groupe pour inaction contre le vandalisme. Nous les avons dissuadés de le faire en nous faisant confiance pour les représenter auprès de vous.

Nos propositions sont raisonnables et nous souhaitons discuter de leur mise en place. C'est pour cela que nous sollicitons par la présente un rendez-vous auprès de vous ou de vos services. Notre communauté de citoyens qui aiment leur ville et souhaitent la protéger veut des actions concrètes, nous leur avons promis d'agir, et ce dans le cadre d'un dialogue constructif.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'accepter, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

PJ : Quelques exemples du quotidien, une infime partie malheureusement, des « œuvres » de vandales qui massacrent notre ville chaque jour et dont la seule passion est de laisser leur signature sur absolument tout.





















